

# FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA

NUMERO  
SPECIAL

## INSTANCES STATUTAIRES À NIAMEY (25 AU 29 JUILLET 2022)



N° SPECIAL

du 05 août 2022

# FLASH INFOS

## Panorama de l'actualité de l'ASECNA

### ACTUALITE

Instances Statutaires à Niamey (25 au 29 juillet 2022)



L'ASECNA a organisé ses instances statutaires du 25 au 29 juillet 2022 à Niamey au Niger. Après la série des réunions des commissions spécialisées et d'une réunion du Conseil

- d'Administration le 27, ces Instances ont été couronnées par
- la tenue de la 68ème session du Comité des Ministres le 29
- juillet. Le communiqué final de la réunion ci-dessous



## 68<sup>ème</sup> Réunion du Comité des Ministres de l'ASECNA

# COMMUNIQUE FINAL

Le Comité des Ministres de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) a tenu sa 68<sup>ème</sup> Réunion à Niamey, République du Niger, le 29 juillet 2022.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par M. Mahamadou OUHOUMODOU, Premier Ministre du Niger.

Dans son discours, le Premier Ministre a indiqué que le transport aérien mondial a été fortement perturbé depuis 2020 par les effets néfastes de la pandémie de coronavirus, qui a réduit la mobilité humaine, la circulation des marchandises et le trafic aérien. Fort heureusement, le trafic est en train de reprendre depuis quelques mois, a-t-il souligné, et la plupart des spécialistes estiment que la reprise post COVID dans le transport aérien devrait être plus rapide que prévu. Le Premier Ministre a salué les efforts déployés par le continent africain pour tirer profit du dynamisme du secteur des transports aériens avec notamment le projet de l'Union Africaine d'un Marché Unique du Transport Aérien en Afrique (MUTAA).

Le témoin de la présidence du Comité des Ministres a été passé formellement des mains du Président sortant du Comité des Ministres de l'ASECNA, M Alioune SARR, au Président entrant du Comité des Ministres, M. Oumarou MALAM ALMA, pour un an.

Le Président sortant du Comité des Ministres, M. Alioune SARR, Ministre du Tourisme et des Transports aériens du Sénégal, a souligné que l'Agence a fait preuve de résilience au cours de l'année écoulée, mais aussi d'esprit d'adaptation face aux effets néfastes de la pandémie de coronavirus. Pour cela, la Direction générale a initié une série de mesures qui ont permis de rationaliser au maximum les dépenses de fonctionnement et de se focaliser sur les investissements qui concourent directement à la sécurité de la navigation aérienne. Ces efforts ont permis à l'ASECNA de faire face à la pandémie tout en poursuivant la mise en œuvre de projets innovants, comme la navigation par satellite qui permettra à l'Agence de devenir dans un futur proche le seul fournisseur de ce type de services sur le continent africain.

Le Président entrant du Comité des Ministres de l'ASECNA, M. Oumarou MALAM ALMA, Ministre des Transports du Niger, s'est dit honoré de la présidence du Comité des Ministres qui lui était confiée et heureux que le Niger accueille cette semaine les réunions statutaires de l'Agence. Il a souligné le rôle qui revient à chacun des Etats membres pour garantir la sécurité de la navigation aérienne dans l'espace aérien confié à l'Agence, en rappelant parallèlement tous les bénéfices que l'Agence apporte à ses membres.

Au terme de ses travaux, le Comité a adopté les décisions suivantes :

### **Au titre de la demande d'adhésion de la République du Rwanda à l'ASECNA**

Le Comité a entériné l'adhésion de la République du Rwanda à l'ASECNA pour compter du 1er janvier 2024. Les Etats-membres de l'ASECNA se sont réjoui de ce prochain élargissement de l'Agence, qui constitue un nouveau jalon dans le processus de l'Union africaine de Marché unique du transport africain en Afrique (MUTAA), en particulier à travers projet de Ciel Unique pour l'Afrique (CUPA) porté par l'Agence.

### **Au Titre du Plan de Services et d'Equipements de l'ASECNA (PSE)**

Le Comité a adopté le nouveau plan de Service et d'Equipements pour la période 2023-2027, dont le montant total est de 264 milliards 682 millions de FCFA. Ce PSE 2023-2027, arrimé au Plan mondial de la navigation aérienne (GAMP), permettra la consolidation des acquis et des besoins prioritaires des usagers de l'air dans l'espace ASECNA, ainsi que la mise en œuvre des grands projets prioritaires de l'Agence, notamment le système de positionnement amélioré par satellite (SBAS), le projet de Ciel unique pour l'Afrique (CUPA), et l'ADSB (Automatic Dependent Surveillance Broadcast).

### **Au titre de la revalorisation des redevances aéronautiques**

Le Comité a adopté une résolution portant sur la revalorisation et l'harmonisation des redevances aéronautiques, qui n'ont connu qu'une seule augmentation sur les vingt dernières années, nonobstant les exigences des clients et des Etats membres, en termes d'amélioration de la qualité du service, qui impliquent des dépenses importantes d'investissement. Le Comité a décidé d'augmenter, à compter du 1er janvier 2023, de 5% les redevances d'usage des aides et services en route (survol), et de 3% les redevances de balisage.

**Concernant la gouvernance de l'Agence**, le Comité a décidé d'adopter une mise à jour de l'annexe V relative aux statuts, suite au processus engagé il y a trois ans par le Comité des Ministres.

Concernant le projet de l'Union africaine de Marché unique du Transport aérien en Afrique (MUTAA), le Comité a encouragé les Etats-membres qui ne l'ont pas encore fait à y adhérer.

Lors de ce Comité, les Ministres ont convenu de soutenir les candidats des Etats membres de l'ASECNA lors des prochaines élections prévues à la 41ème assemblée de l'OACI.

A l'issue de la réunion, les membres du Comité des Ministres ont été reçus en audience par Son Excellence M. Mohamed BAZOUM, Président de la République du Niger, qui a indiqué que l'ASECNA était un modèle d'intégration et de solidarité, qui devait inspirer les autres organisations de gestion des espaces aériens dans le cadre du processus d'intégration du continent africain. Il s'est félicité de l'adhésion du Rwanda, qui est un témoignage de crédibilité pour l'Agence.

Le Comité des Ministres exprime à Son Excellence Mohamed BAZOUM, Président de la République du Niger, Chef de l'Etat, sa profonde gratitude et ses très sincères remerciements pour la parfaite organisation de cette session.

Fait à Niamey le 29 juillet 2022

**Le Comité des Ministres**



## Discours

Au cours de la cérémonie d'ouverture du Comité des Ministres, il revenait au Ministre nigérien des Transports de prononcer l'allocution de bienvenue.

Monsieur Alma Malam Oumarou a tenu à remercier l'ensemble des participants pour leur présence à cet événement avec un hommage particulier au Chef du gouvernement. « Votre présence à nos côtés, traduit éloquemment votre détermination à mettre en œuvre conformément à votre Déclaration de politique générale, le Programme de la Renaissance acte 3 de SEM. Bazoum Mohamed, Président de la République et Chef de l'Etat », a-t-il adressé au Premier ministre avant de rappeler que « l'ambition de ce programme est de faire du secteur des transports en général et de l'aviation civile en particulier, dans la sécurité, un moteur prépondérant de croissance économique et d'intégration tant au plan national que régional et international ». A ce propos, a poursuivi le ministre Alma Oumarou, « l'ASECNA est un modèle réussi d'intégration qui fait la fierté de ses Etats membres et

- l'admiration de tous les régulateurs internationaux de
- par le professionnalisme et la rigueur managériale de
- son Directeur général, notre compatriote M. Mohamed
- Moussa, que je félicite et encourage vivement «.

- Le Ministre nigérien des Transports n'a pas manqué de
- rendre également un hommage mérité au Comité des
- ministres et à son Président sortant, le ministre Alioune
- Sarr du Sénégal ainsi qu'au Conseil d'administration
- présidé par M. Jean Lamy, « pour leurs clairvoyantes et
- permanentes orientations qui ont permis à l'ASECNA de
- jouer un rôle majeur dans la perspective du Ciel unique
- africain «.

- A sa Suite, Monsieur Alioune SARR, Ministre du Tourisme
- et des Transports aériens du Sénégal, Président sortant
- du Comité des Ministres s'est réjoui de la tenue de cette
- 68e réunion en présentiel à Niamey après celle de 2021
- de Dakar qui s'est déroulée en vision conférence du fait
- de la Covid-19. « C'est le lieu pour moi de saluer les



immenses efforts consentis par nos Etats, pour un retour à une situation qui nous permet de tenir notre session dans les conditions normales, quoique empreintes encore de mesures de protection sanitaires », a déclaré Alioune Sarr, qui a ensuite dressé un bilan des activités majeurs qui ont jalonné la vie de l'Agence au cours de la présidence du Sénégal.

Le Ministre sénégalais des transports n'a pas manqué en ce sens de rappeler que ces instances statutaires de l'ASECNA se tiennent cette année au moment où l'aviation civile mondiale sort à peine d'une « zone de fortes turbulences » marquée par les effets dévastateurs de la pandémie de coronavirus sur le transport aérien. Une situation qui a eu un impact négatif sur tous les acteurs de la chaîne du transport aérien, y compris les fournisseurs de services de navigation aérienne. A ce titre, a indiqué le Ministre Sarr, « l'ASECNA s'est retrouvée dans une situation de baisse drastique de ses ressources financières qui, a-t-il rappelé, proviennent essentiellement des redevances qu'elle perçoit pour services rendus aux compagnies aériennes qui opèrent dans l'espace aérien sous sa direction. « Face à cette situation inédite, l'Agence a fait preuve de résilience mais surtout d'esprit d'adaptation pour juguler les effets néfastes de la pandémie. Pour cela, la Direction générale a initié une série de mesures qui ont permis de rationaliser au maximum les dépenses de fonctionnement et de se focaliser sur les investissements concourants directement à la sécurité de la navigation aérienne » a poursuivi le Président sortant du Comité des ministres pour qui, « cette capacité d'anticipation et l'engagement sans faille du personnel ont mis l'Agence à l'abri de difficultés financières, dont les conséquences auraient pu être dramatiques au regard de l'importance des missions à elles assignées par nos Etats ». C'est pourquoi, au nom des ministres membres du Comité, il a tenu à féliciter le Directeur général M. Mohamed Moussa, soutenu par le Conseil d'administration, pour toutes les dispositions prises pour permettre à l'Agence de traverser cette zone de turbulences sans incidence majeure sur la qualité des prestations de l'ASECNA, tout en préservant les emplois.

### ...un bilan satisfaisant durant le mandat du Sénégal

Evouquant le bilan des actions réalisées, le Ministre Alioune Sarr a souligné la poursuite sur le plan opérationnel du « déploiement des technologies les plus innovantes pour faire de son espace aérien l'un des plus sûrs du monde. Il a en ce sens mis en exergue la mise en œuvre du guidage radar dans tous les aéroports à la charge de l'Agence qui leur permet désormais de disposer des mêmes outils de visualisation et de gestion

de n'importe quel aéroport international situé dans les pays à la pointe de la technologie et qui va permettre de procurer aux avions un gain de temps, une économie significative sur la consommation de carburant, une réduction d'émission du CO2 et une fluidité du trafic dans un volume d'espace aérien donné ». Selon les explications du Président du Comité des ministres, « la mise en œuvre de cette technologie va servir de base au déploiement du Système de renforcement satellitaire (SBAS) de l'ASECNA, un système qui fournira un service d'intégrité permettant une utilisation sûre des signaux GPS pour la navigation aérienne pendant toutes les phases de vol. Au total, a poursuivi le Ministre Sarr, cette technologie permettra de renforcer la sécurité dans les espaces ASECNA, d'accroître la capacité de l'espace, d'écourter les temps de vol des avions et de faciliter les opérations de recherche en cas de besoin. « Tous ces projets majeurs, symbole de la volonté de l'ASECNA de se positionner comme le leader des fournisseurs de service de navigation aérienne en Afrique dans les prochaines années, découlent de la vision de Ciel Unique pour l'Afrique adoptée par le Comité des ministres en 2010 à Ouagadougou, ce vaste et ambitieux projet dénommé CUPA, qui permettra de disposer en tous points, d'un haut niveau de performances et de sécurité », a mis en exergue le Ministre des transports du Sénégal.

Le Président sortant du Comité a aussi indiqué qu'au cours de l'année écoulée, en plus de l'ouverture de l'Agence à d'autres espaces qui s'illustre avec la demande d'adhésion du Rwanda, l'ASECNA a également amélioré ses performances de sécurité confirmant ainsi une tendance amorcée ces dernières années. « Ces performances sont le résultat de choix d'investissement judicieux, de la qualité du personnel technique et d'une bonne politique du personnel et de la sécurité » a indiqué M. Alioune Sarr qui a aussi relevé que sur le plan de la gouvernance, et en dépit d'un contexte difficile, « l'ASECNA a su améliorer ses outils de gestion avec comme résultat, une plus grande efficacité dans la facturation et le recouvrement des créances, mais aussi, le renforcement des outils de contrôle interne et une mobilisation du personnel autour de son outil de production ».

« Au moment où l'ASECNA entame sa seconde révolution technologique avec la mise en œuvre de la navigation par satellite, je voudrais réaffirmer l'attachement de mon pays à ce bel outil d'intégration régionale et de solidarité », a déclaré le ministre des Transports du Sénégal pour qui, « l'ASECNA est un véritable levier pour nos économies car elle soutient le transport aérien qui contribue fortement au développement économique de nos Etats ».



En procédant à l'ouverture officielle des travaux, le Premier ministre du Niger n'a pas manqué également de rappeler que le commerce aérien mondial a été perturbé depuis 2020 par les effets néfastes de la Covid-19 qui a fortement réduit la mobilité humaine et la circulation des marchandises. « Cette pandémie a ainsi provoqué une chute drastique du trafic aérien mondial et précipité les compagnies aériennes, les gestionnaires d'aéroports, les acteurs de la chaîne de services de navigation aérienne ainsi que l'industrie de l'aviation dans de grandes difficultés financières », a indiqué SEM. Ouhoumoudou Mahamadou qui a, par la même occasion, ajouté que « les conséquences ont été lourdes pour certaines compagnies aériennes entraînant la perte d'emplois dans le secteur de l'aviation et de grandes perturbations dans le fonctionnement de certaines entreprises du secteur ».

Fort heureusement, a poursuivi le chef du gouvernement, depuis quelques mois le trafic a repris et connaît une forte progression, à tel point que les spécialistes estiment que la reprise pos-Covid dans le transport aérien devrait être plus favorable. En effet, a-t-il indiqué, si les projections les plus optimistes prévoyaient l'atteinte du niveau de trafic antérieur à la période Covid à l'horizon 2025, au regard de la configuration du secteur, ce niveau pourrait

être atteint dès 2023. « Cette reprise inattendue du trafic pose d'ores et déjà des difficultés dans le secteur de l'aéronautique avec notamment un déficit de personnel technique navigant » a alerté le Premier ministre du Niger pour qui, également, « ce vent d'optimisme qui souffle sur le secteur aérien cache aussi la problématique de la rivalité entre les compagnies aériennes du nord et celles du Sud, une bataille économique qui se mène aussi sur le continent africain dont le trafic connaîtra une forte croissance dans les prochaines années ».

Pour le Chef du gouvernement, « l'Afrique ne doit pas être en marge de cette compétition pour tirer profit du dynamisme du secteur du transport aérien ». C'est ainsi, a-t-il ajouté, que plusieurs initiatives ont été prises par les Chefs d'Etat en vue de soutenir le développement économique du continent notamment dans le domaine du transport aérien avec, entre autres, le lancement le 28 janvier 2018 à Addis-Abeba, du Marché Unique du Transport Aérien en Afrique (MUTAA) ou l'accélération ces dernières années de la mise en œuvre de la Déclaration de Yamoussokro de 1999 sur la libéralisation du ciel africain.

Les Etats ont également mis en place des stratégies nationales comme c'est le cas au Niger où, a indiqué SEM. Ouhoumoudou Mahamadou, avec l'appui de l'ASECNA, « des politiques hardies ont été initiées pour assurer la formation des ressources humaines de qualité, adapter une législation nationale aux normes et pratiques recommandées par l'OACI et moderniser les infrastructures aéroportuaires ».

«L'accroissement prévisible du trafic aérien sur le continent, et du nombre d'avions dans le ciel africain, imposera à l'ASECNA, d'importants investissements pour renforcer les équipements dans ses centres opérationnels, l'appui aux Etats pour consolider leurs structures nationales de gestion et de contrôle de l'aviation civile ainsi que de l'augmentation ou le relèvement de l'offre de formation des cadres », a estimé le Premier ministre nigérien qui s'est félicité des

- progrès enregistrés par l'Agence en 60 ans d'existence.
- En ce sens, il a indiqué que «les défis sont énormes» tout
- faisant part de sa conviction de l'ASECNA à anticiper
- les avancées technologiques pour maintenir ses
- équipements au niveau des standards de l'OACI. «Ayant
- la charge de la gestion du secteur des transports dans
- vos pays respectifs, je n'ai nullement besoin de vous
- rappeler l'importance stratégique du transport aérien
- de nos pays» a-t-il adressé aux ministres membres
- du Comité avant de leur rappeler qu'ils ont «la lourde
- responsabilité de créer les conditions qui garantissent
- de manière pérenne, la bonne marche de l'ASECNA, en
- particulier, en veillant à donner à la Direction générale,
- les orientations appropriées pour le renforcement de ce
- bel outil d'intégration et de coopération régionale».

## Signature accord aérien

Au cours de la cérémonie d'ouverture du Comité des Ministres, les Ministres en charge du transport aérien du Burkina et du Tchad ont procédé à la signature d'un accord de coopération

- dans le domaine du transport aérien. Cet accord ouvre la voie
- au renforcement de la coopération entre les 2 pays dans le
- secteur de l'aviation civile





## Audience avec son Excellence le Président de la République

A l'issue des travaux de la 68ème session du Comité des Ministres, ces derniers ont été reçus en audience par son Excellence Monsieur Mohamed BAZOUM, Président de la

- République. A l'occasion, le Président du Comité des Ministres
- a fait le point des travaux à son Excellence Monsieur le
- Président de la République.





#### **Siège Social**

**32-38 avenue Jean Jaurès B.P 3144**

**Tel : (221) 33 849 66 00**

**Fax (221) 33 823 46 54**

#### **Délégation à Paris**

**75 RUE La BoÉTIE – 75 008 PARIS**

**TEL : (331) 44 95 07 18**

**Fax : (331) 42 25 73 11**

#### **Délégation auprès de l'OACI**

**999, UNIVERSITY STREET – SUITE 740**

**MONTRÉAL – QUÉBEC – H3C 5J9**

**TEL : (1514) 954 83 87**

**Fax : (1514) 954 15 8151**

#### **Délégation auprès de l'Union Africaine**

**LUKE RESIDENCE, VILLA n°B185\_3, SUB  
CITY Yeka, ADDIS ABABA, Kebele 20/21,**

**TEL : +251983934191.**